



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

établissements

Question écrite n° 56594

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la violence dans les établissements scolaires. Dans un récent rapport parlementaire au Premier ministre intitulé « La rue dans l'école ? », il est proposé de mettre en oeuvre une sanction immédiate et proportionnée, en créant avant la saisine du conseil de discipline une « commission éducative » qui engagerait avec l'élève et en présence de sa famille un « contrat pédagogique », ou en prévoyant par exemple d'autres types de sanctions comme des travaux d'intérêt général. Il souhaiterait connaître son sentiment sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56594

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 2005, page 926

Question retirée le : 5 juillet 2005 (Fin de mandat)